

Mot du président

Chers collègues,

Au début de cette nouvelle année scolaire, notre association se doit de préciser ses objectifs et de planifier son action, dans le cadre des grandes lignes tracées par ses membres lors du dernier congrès de Sherbrooke.

La première question qui doit retenir notre attention est celle du PERFECTIONNEMENT CONTINU des maîtres en exercice. Cette question est vitale à bien des points de vue.

Le développement de la société, nous le constatons tous les jours, exige de plus en plus des hommes qui sachent observer, réfléchir et créer. Nous devons admettre que jusqu'à maintenant l'éducation que fournissait l'école était mal adaptée à cette fin. Cette conception du rôle de l'individu dans la société de demain nous amène en particulier à repenser notre enseignement de la mathématique. Les principes de base de cette réforme font l'objet de discussions interminables depuis bientôt dix ans et, dans la plupart des pays, on possède de nombreux éléments de solution. Mais, comme d'habitude, la réalisation est en retard sur la conception. Il faut attribuer cette situation à l'absence d'une politique cohérente de perfectionnement des maîtres. Les plus beaux systèmes échoueront tant que la majorité des professeurs de mathématique ne se sentiront pas capables de les expérimenter par eux-mêmes et de les faire évoluer.

Il semble utopique d'essayer de faire acquérir au maître en exercice des connaissances et des attitudes nouvelles à l'aide des méthodes et attitudes mêmes que l'on désire remplacer. Il faut que l'enseignant puisse se perfectionner "sur le terrain", à partir de son travail en classe qui lui fournit une occasion d'expérimenter diverses actions. Il devra également pouvoir utiliser un certain nombre de périodes sur son temps de travail pour étudier, seul ou en groupe, les observations qu'il aura recueillies et pour recevoir une collaboration de personnes extérieures à son milieu, afin d'améliorer ses connaissances mathématiques et ses attitudes pédagogiques.

Pour réaliser cet objectif de perfectionnement continu, il nous faut agir sur deux plans.

Premièrement, nous devons *préciser le concept de perfectionnement continu et préparer des plans de réalisation.* La commission de perfectionnement continu de l'A.M.Q., créée cet été par le conseil d'administration, pourra remplir ce rôle d'élaboration. Les propositions devront être soumises à nos membres par l'intermédiaire des régions et faire l'objet de vastes discussions. Cela permettra la diffusion des idées et la précision du concept de perfectionnement continu. De plus, l'A.M.Q. pourra ainsi demander avec plus de force les réformes qui lui semblent nécessaires.

Deuxièmement, il faut être conscients que nous ne trouverons jamais une

meilleure solution, toute solution pouvant être améliorée et la situation évoluant constamment. Il faut donc agir à court terme sur les organismes qui ont une influence importante dans les décisions qui concernent la formation des maîtres: le ministère de l'Éducation, les universités, les syndicats d'enseignants.

Depuis quelques années, la formation des enseignants en exercice était assurée d'une part par les universités (Montréal, Laval, Sherbrooke) et d'autre part par des organismes comme le C.R.P.M. (pour l'extérieur de Montréal), le B.P.E. (sur le territoire de la C.E.C.M.) et certaines commissions scolaires régionales. On pouvait déceler plusieurs lacunes dans les programmes de perfectionnement offerts par les universités, les cours choisis étant en général ceux du baccalauréat, légèrement modifiés pour les rendre plus facile d'accès aux enseignants. Ces cours étaient donnés de façon magistrale et sans liens particuliers avec l'enseignement. Ils étaient enfin conçus pour mener à un diplôme, après lequel le perfectionnement devait prendre fin. De ces points de vue, les cours offerts par le ministère de l'Éducation et par certaines commissions scolaires étaient plus près du milieu des enseignants.

Par décision du ministère, les cours de perfectionnement des maîtres en exercice devront dorénavant être assumés principalement par l'Université du Québec. Notre association, en tant que représentant des enseignants de la mathématique, se doit de s'assurer que l'Université du Québec aura l'audace d'innover en matière de perfectionnement continu et de véritablement répondre aux besoins du milieu.

De plus, un perfectionnement qui s'effectue sur le lieu de travail même de l'enseignant exige du ministère de l'Éducation une nouvelle conception de la tâche du maître. Nous devons faire en sorte également que les revendications des syndicats ne viennent pas en contradiction avec nos demandes.

En plus de la formation continue, nous devons garder à l'esprit d'autres questions également importantes. Ainsi un plan de perfectionnement continu doit se situer dans le cadre d'une planification générale du développement de l'enseignement mathématique. De plus, puisque la formation de l'homme moderne est de plus en plus conditionnée par les mass-média, nous devons nous assurer que ceux-là diffusent un minimum de culture mathématique. Enfin, nous devons aussi nous pencher sur divers autres problèmes: normalisation du vocabulaire, l'audio-visuel, les activités étudiantes, la coordination avec d'autres disciplines, les objectifs des cours et les moyens de contrôle . . .

L'Association devra créer des commissions d'étude pour les questions les plus pressantes. Actuellement, nous nous donnons l'infrastructure nécessaire à la réalisation de nos objectifs.

Je termine, en lançant un appel à tous ceux qui ont des suggestions ou qui veulent aider au fonctionnement de l'A.M.Q., en particulier aux jeunes professeurs de mathématique qui déjà au début de leur carrière peuvent mettre leurs énergies à la disposition de l'Association et la faire évoluer en fonction de leur idéal.

Gilbert Paquette
président de l'A.M.Q.